



REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

ARRETÉ N° 2024 – 11 – CONC
PORTANT RENOUELEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE D'ANIMATEUR

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

- Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010, modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ;
Vu le décret n° 2011-559 du 20 mai 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des animateurs territoriaux ;
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 modifié par le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;
Vu l'arrêté 2023-24-CONC du 04 mai 2023 portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'animateur ;
Vu l'arrêté 2024-03-CONC du 18 janvier 2024 portant liste nominative des candidats admis au concours d'animateur - session 2023 ;
Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion de l'Eure ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'animateur, mise à jour au 18 janvier 2024, comporte les lauréats de la session 2023 ainsi que ceux des précédentes sessions remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 78 noms.

Sont inscrits sur la liste nominative, dressée par ordre alphabétique, les candidats ci-après cités :

NOM	Prénom du candidat
ALIX RANGAYA	Gaëtan
ANDOUARD	Valérie
BEAUSSART	Lucie
BINAY	Mathilde
BRIANCHON	Jessica
CANDAS	Sébastien
CAUMONT	Florentin
CHEVALLIER	Germain
CLYNCKEMAILLIE	Adeline
CONDRUZ	Pamela
CREVEL	Kelly
CROMMELINCK	Rémy
DELAMARE	Margot

NOM	Prénom du candidat
DELAVIGNE	Guillaume
DELAVIGNE	Romain
DERMIEN	Robin
DESVALOIS	Aurélie
DRAISSI	Farid
DUBOIS	Claire
DUBOURG	Marlène
DUJARDIN	Hugues
ENAU	Virginie
ENJALBERT	Martin
EVE	Aurélie
FAROU	Ludivine
FEREY	Delphine
FIQUET	Elodie
FIQUET	Justine
FOREST	Emilie
FOUQUE	Valerie
FOURCHÉ	Daniel
GLATIGNY	Valentin
GOBBÉ	Déborah
GODRY	Carole
GUIHAIRE-QUILLET	Nolowenne
GUILBARD	Matthieu
HACHE-GHIRARD	Julien
HAMON	Pauline
HAUCHECORNE	Laura
JUETTE	Angelique
LABARDACQ	Gilles
LACAILLE	Yoan
LAMBERT	Morgan
LEDEMÉ	Laurent
LEFEVRE	Emmanuelle
LEGOUPIL	Benoît
LEMONNIER	Florence
LENOT	Ingrid
LEPETIT	Bastien
LEPETIT	Coralie
LESUEUR	Lucie
LUCIANI	Emeline
MANDEVILLE	Sébastien
MANIEZ	Natacha
MARG-MORIN	Anaëlle
MAZEAUD	Marjorie
MERVILLE	Alice
MOLLET	Hugo
MONIQUE	Céline
ORYEMA	Ajoline

NOM	Prénom du candidat
PALAIS	Sébastien
PANNIER	Vincent
PASSONI	Manon
PERDEREAU	Aude
PETIT	Séverine
RENOUX	Maxime
ROBERT	Audrey
SANTONI	Léa
SOENEN	Julien
STRAUSS	Arthur
TECHER	Suzy
THURET	Laurent
TURPIN	Magali
VARACHAUD	Marie
VELASCO CAMACHO	Lea
VESPIER	Clotaire
VOISIN	Carole-Anne
WOITCHICHE	Celine

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen : 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'EURE.

Fait à Evreux, le 1^{er} février 2024
Le Président,


Pascal LEHONGRE

